



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

M.Huet-Lambing Cyril
Secrétaire Général Adjoint du SPS-CEA
Tél : 06 58 73 92 27
sps.di.pacacorse@gmail.com

A

**Monsieur Gaillard, Directeur détention
du Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes.**

Objet : Gestion de la détention QID incompréhensible.

Monsieur Gaillard,

Je souhaite attirer votre attention sur la gestion actuelle du Quartier d'Isolement et de Discipline (QID), qui soulève de sérieuses préoccupations quant à la sécurité des agents et à leur capacité à remplir leur mission dans des conditions acceptables.

Pour commencer, la charge de travail des agents du QID, qui, en plus de leurs missions quotidiennes, doivent, parce que vous l'avez décidé du jour au lendemain, assurer la surveillance des écoutes téléphoniques, une tâche nécessitant pourtant une vigilance accrue. Monsieur Gaillard, comment peuvent-ils mener cette mission efficacement alors qu'ils doivent gérer une quinzaine de mouvements par jour, dont près de la moitié requièrent la présence de deux surveillants et d'un gradé ? Cette décision surprend au regard des conditions de travail déjà exigeantes

À cela s'ajoutent de multiples responsabilités :

18 fouilles de cellules par semaine effectuées par les mêmes agents, la gestion des arrivées, des sorties et des mises en prévention, l'organisation des mouvements vers les douches, le sport, la sophrologie, l'école, la promenade, l'aumônerie et les parloirs, la supervision de la commission de discipline, incluant la gestion de la salle d'attente et des débats contradictoires et j'en passe.

Comment garantir l'accomplissement de toutes ces missions avec seulement quatre agents et deux brigadiers chefs encadrants, d'autant plus lorsqu'ils sont fréquemment affectés à d'autres postes ? Vous conviendrez, j'en suis certain, que cette situation met en péril la sécurité du quartier QID.

De plus, qui assumera la responsabilité en cas de manquement ou d'incident grave lié aux écoutes téléphoniques, comme la préparation d'un crime, par exemple. Par conséquent, vous ne pouvez qu'assimiler que l'accumulation de ces tâches nuit inévitablement à la rigueur et à l'efficacité du QID d'Aix-Luynes 1.

Par ailleurs, concernant les fouilles de cellules, pourquoi les ELSP ne prennent-elles pas en charge les fouilles des détenus DPS, GB, NARCO et RAD ? Ces détenus à haut risque nécessitent l'intervention d'agents formés spécifiquement pour ces profils. Maintenir cette charge sur les agents du QID, déjà sursollicités, les expose directement à des représailles et à des pressions.

Encore plus préoccupante est votre gestion et votre incapacité à entendre les difficultés remontées du terrain. Les alertes de vos agents sur certains dysfonctionnements restent ignorées. Pire encore, plutôt que d'écouter afin de sécuriser et d'améliorer l'efficacité du QID, vous leur suggérez simplement de « **Changer de poste s'ils ne sont pas satisfaits.** ».

Cette réponse semble inadaptée face à des conditions de travail alarmantes et aux sollicitations des surveillants et brigadiers-chefs d'encadrement, dont certains disposent d'une expertise avérée. M. Gaillard, votre unique année d'expérience à ce poste ne peut se substituer à celle de véritables professionnels chevronnés, cumulant de nombreuses années de pratique et une connaissance approfondie du terrain.


M. Gaillard, permettez-moi de vous encourager à adopter un management bienveillant et respectueux à l'avenir. Vos personnels ne sont pas de simples **jouets**, mais bien les piliers qui assurent, avec engagement, courage et professionnalisme, la sécurité de ce quartier. Le manque de considération qu'ils subissent ne peut plus perdurer.

Pour conclure, il est urgent de mettre en place des solutions concrètes afin d'éviter une surcharge de travail due à des effectifs insuffisants. Vous n'êtes pas sans savoir que la réduction du nombre d'agents dans ce secteur est devenue quasi systématique, y compris alors qu'une enquête est en cours. Cette situation conduit à des périodes où aucun personnel n'est présent sur l'étage du QID en journée. Faudra-t-il attendre un nouvel incident grave pour agir ?

Nous exigeons qu'une solution plus adaptée soit mise en place afin que la surveillance des écoutes téléphoniques ne relève plus des agents du QID, comme dans les autres établissements pénitentiaires, et qu'elle soit assurée dans des conditions garantissant à la fois l'efficacité, la sécurité et des conditions de travail acceptables pour tous.

Dans l'attente d'une prise de conscience manifeste de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mon plus profond respect.

M.Huet-Lambing Cyril



Copie : Garde des sceaux

Copie : DAP

Copie : Directeur Interrégional DISP MARSEILLE